

Initiatives ministérielles

En un mot, tout ce que je demande, ce sont quelques idées de fond. Nous avons assez attendu. Un plan d'action concernant nos programmes sociaux était censé être présenté en avril et nous en sommes toujours à l'étape des discussions.

J'ai fortement l'impression que, lorsqu'ils étaient de ce côté-ci de la Chambre, les ministériels ont passé le plus clair de leur temps à discuter et à critiquer sans jamais proposer un plan qui se tienne. Les voilà maintenant dans un borborygme, sans savoir que faire. Ils sont trop occupés à se regarder, comme dit le député.

Ayons un peu confiance dans les Canadiens. Ils ont observé ce processus qui dure depuis des mois et des mois et voilà qu'on accouche de projets de loi qui ne font qu'effleurer le vrai problème.

Encore une fois, je voudrais savoir si le député peut nous fournir des chiffres précis et proposer une initiative qui soit de nature à nous aider à réaliser des économies à même les programmes sociaux actuels.

M. Alcock: Monsieur le Président, je vais évoquer deux éléments à l'intention du député. Je lui demande de se reporter à ce projet de loi qu'il rejette du revers de la main. Cette mesure législative constitue un important projet de modernisation et d'amélioration des services qui va se traduire par une réduction des coûts d'administration des programmes. Voilà les faits! Tel est l'objet de ce projet de loi.

Vous voulez réaliser des économies en sabrant dans l'assurance-chômage, vous voulez. . .

Le président suppléant (M. Kilger): À l'ordre, s'il vous plaît. Je comprends que cela donne lieu à un débat vigoureux, mais je vous demanderais de vous adresser à la présidence.

M. Alcock: Je vous remercie, monsieur le Président. Je m'en excuse. Je ne me dispute pas avec vous. Si les députés d'en face souhaitent contribuer à ce processus et faire réaliser des économies aux Canadiens, alors axons le débat sur les moyens de remettre les gens au travail, sur la relance économique et sur la formation des travailleurs. Je n'ai pas entendu une seule idée jaillir. Je n'ai jamais entendu l'expression «recherche et développement», je n'ai jamais entendu le mot «investissement» dans la bouche des députés d'en face.

Axons le débat sur ces questions. Remettons les gens au travail. Sortons-les du cycle de l'assurance-chômage. Faisons le nécessaire pour qu'ils aient des emplois valorisants et rémunérateurs. Nous aurons alors des résultats!

• (1305)

M. Jim Silye (Calgary-Centre, Réf.): Monsieur le Président, ce projet de loi a pour objet d'améliorer le service à la clientèle, de rendre plus efficace l'administration des programmes et de mieux harmoniser le Programme de sécurité de la vieillesse, la SV, et le Régime de pensions du Canada, le RPC.

Nous appuyons certes ce projet de loi dans la mesure où ses dispositions de forme permettent d'atteindre ces objectifs.

Cependant, examinons ces programmes importants, non seulement d'un point de vue purement technique, mais sous l'angle de leur viabilité, de leur capacité de servir la clientèle et de leurs résultats. En effet, donnent-ils les résultats escomptés?

Le projet de loi permet de mieux harmoniser les différentes lois en question et de corriger effectivement diverses lacunes et omissions mineures. Il traite des appels et du caractère confidentiel des renseignements.

À mon avis, le seul changement important, c'est qu'aux articles 9 et 23 du projet de loi, qui modifient les articles 18 et 37 de la Loi sur la SV, l'État peut désormais tenter de recouvrer les paiements versés en excédent, par erreur, depuis plus d'une année, à condition que cette mesure ne cause pas de préjudice injustifié au débiteur. Il faudrait se renseigner au sein du Comité du développement des ressources humaines pour savoir s'il s'agit bien là de la signification de cette disposition et, dans l'affirmative, pourquoi elle existe et ce qu'elle suppose sur le plan financier.

Que dire de l'ensemble du tableau? Le gouvernement est au pouvoir depuis un an. Il s'est préparé à y demeurer pendant quatre ans et a rédigé le tristement célèbre livre rouge de Mao.

Au cours de la campagne électorale, le premier ministre actuel, avant d'être élu à ce poste, a parcouru le pays en brandissant son livre rouge et en affirmant qu'il avait le plan et les personnes. Eh bien, dans les circonscriptions où il n'a pu faire élire les personnes appropriées, il a fait des nominations.

Nous découvrons maintenant que le plan, pas très démocratique, à mon avis, que nous offraient le premier ministre, le ministre des Finances et bien d'autres occupants des premières banquettes ministérielles est en fait un plan de statu quo.

Qu'est-ce que le gouvernement a accompli depuis le début de son mandat? Il a le plan et, prétend-il, les personnes. Il y a exactement un an que ce gouvernement est au pouvoir. Après avoir annulé le contrat des EH-101 et celui de l'aéroport Pearson, après avoir manqué à sa promesse électorale concernant l'ALENA, ce que nous avons approuvé, bien entendu, car nous espérions une telle décision, qu'a-t-il fait d'autre? Sur le plan législatif, les seuls projets de loi déposés à la Chambre ont été des projets de loi d'ordre administratif.

En janvier, le premier projet de loi présenté à la Chambre, le C-2, visait à réunir, au sein d'une seule administration, les secteurs Impôt et Douanes et Accise du ministère du Revenu national pour en améliorer l'efficacité et l'efficacé. Le gouvernement invoque aujourd'hui le même motif, il utilise les mêmes adjectifs pompeux et la même rhétorique pour faire valoir le présent projet de loi. Il s'agit d'un petit projet de loi de forme, mais on le présente comme une merveille qui changera la vie des aînés et des retraités.

Et le projet de loi C-2 présenté en janvier a-t-il vraiment amélioré l'efficacité et l'efficacé du ministère? Les agents des douanes ont certainement été efficaces aux frontières. Ils ont saisi des livres qu'ils n'auraient pas dû saisir. Le recouvrement des impôts a aussi été grandement amélioré. Depuis que le gouvernement est entré en fonction, le pays a accumulé un total de six milliards de dollars d'impôts non perçus. On n'a pas